



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-65319>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **25-65319**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-60992

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Mairie de Sannois

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21950582300019

**Ville :** SANNOIS

**Code postal :** 95111

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 95

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Réhabilitation de la Villa Rozée à Sannois

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45210000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Chaque lot : attribution séparée. Prestations réglées par des prix forfaitaires. Il s'agit d'une opération de réhabilitation lourde, impliquant le renforcement ou le remplacement des éléments porteurs dégradés, une rénovation énergétique ainsi qu'un changement de destination du bâtiment. Les niveaux RDC et premier étage seront aménagés pour recevoir du public, tandis que le sous-sol et le deuxième étage seront affectés à des espaces de travail réservés au personnel communal. Les planchers hauts des niveaux du RDC et des deux premiers étages, ne répondant plus aux exigences de portance, seront intégralement déposés, puis remplacés par de nouveaux planchers à altimétries constantes, sans dénivelés ponctuels. Ces altimétries seront harmonisées avec celles de la passerelle reliant le bâtiment à l'Hôtel de Ville, afin d'assurer une parfaite continuité d'usage, sans ressaut. L'escalier existant sera supprimé au profit de la création d'un nouvel escalier desservant l'ensemble des niveaux

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 03/07/2025 à 12h00, lire 11/07/2025 à 12h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/06/2025**